

peuple du Canada et, à ce titre, nous incarnons les droits et les privilèges de nos concitoyens dans notre grand pays.

Le Président de l'autre endroit, nommé par le gouvernement, a procédé à un vote tout à fait contraire au Règlement. Il a ridiculisé la règle de droit. Cet acte constitue une infraction flagrante aux lois et coutumes du Parlement. C'est une honte, et je demande au gouvernement de démettre ce président. . .

Mme le vice-président: Le temps de parole du député est maintenant écoulé.

* * *

• (1110)

LE SÉNAT

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Madame la Présidente, voici ce que disent dans leurs manchettes quelques journaux d'un peu partout au Canada au sujet de la situation au Sénat: *Daily News* de Halifax, «Le Sénat ne devrait pas bloquer les Communes»; *Gazette* de Montréal, «Honte à vous, sénateurs libéraux»; *The Ottawa Citizen*, «Manigances intolérables du Sénat»; *The Calgary Herald*, «Les événements du Sénat donnent mal au cœur»; *The Kitchener—Waterloo Record*, «Les sénateurs libéraux prennent la démocratie en otage»; *The Toronto Sun*, «La démocratie est en jeu»; *The Financial Post*, «Étrange logique des libéraux au Sénat».

Le pays tout entier nous transmet un message de plus en plus clair. Les Canadiens n'appuient et n'appuieront pas les actes des libéraux non élus de l'autre endroit.

* * *

LE SÉNAT

Mme Mary Clancy (Halifax): Madame la Présidente, je suis fière de prendre aujourd'hui la parole pour féliciter mes collègues libéraux de l'autre endroit.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Mme Clancy: Face à une tyrannie qui ne cache plus son visage, ces femmes et ces hommes valeureux s'acquittent de leur devoir constitutionnel et se portent à la défense

Article 31 du Règlement

des droits et des aspirations d'une majorité de Canadiens qui réclament le retrait de la TPS.

Je suis particulièrement fière des libéraux de la Nouvelle-Écosse. Ils ne toléreront pas que soit écartée la règle du droit. Forts de leur patrimoine écossais et de leur courage de Canadiens, ils résisteront aux viles tactiques du gouvernement.

Il y a près de 2 000 ans, Caligula a fait une certaine nomination au Sénat. Dommage que les Romains de l'antiquité n'aient pas eu les sénateurs libéraux pour défendre leurs droits. Les Canadiens ont leurs défenseurs face au Caligula de Baie-Comeau.

* * *

LE DÉCÈS DE FRANK LYNCH-STAUNTON

M. Ken Hughes (MacLeod): Madame la Présidente, samedi dernier, des parents, des amis et des admirateurs ont rendu un dernier hommage au propriétaire de ranch Frank Lynch-Staunton, ancien lieutenant-gouverneur de l'Alberta et ancien membre du Conseil des arts du Canada.

Frank est né à Pincher Creek en 1905, quelques mois avant que l'Alberta ne devienne une province. Il incarnait les valeurs des pionniers des contreforts des Rocheuses et a partagé ces valeurs avec le reste du pays, avec la simplicité et la franchise qui le caractérisaient.

En voyant la file de voitures et de camionnettes qui suivaient le corbillard sur la route poussiéreuse menant au cimetière Livingstone, on ne pouvait s'empêcher de constater que le cadre convenait parfaitement à la circonstance. On peut même dire que la nature a tenu à lui rendre hommage elle aussi, puisque le soleil et l'éternel vent du sud-ouest étaient au rendez-vous.

Avec tout le chaînon Livingstone des Rocheuses qui lui sert de pierre tombale et avec les collines de Porcupine qui le protègent des vents froids du nord et de l'est, on saura tout de suite que c'est un vrai Albertain et un grand Canadien qui repose à cet endroit.

Des voix: Bravo!

* * *

LE CHEF DE L'OPPOSITION AU SÉNAT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, ce n'est pas la première fois que les agissements du sphinx celtique nous déconcertent, mais ses récentes escapades sont inexplicables.